

Ministère de
l'agriculture,
de l'agro-alimentaire
et de la forêt

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT D'AUVERGNE**
Site de Marmilhat – 16 B rue Aimé Rudel – BP 45 63370 LEMPDES

**Service Régional
de la Formation et du Développement**
Tél : 04 73 42 27 84 - Fax : 04 73 42 27 91

Programme régional de l'enseignement agricole **pour la transition agro-écologique**

région Auvergne

2014-2018

PROJET

en attente de validation par les établissements et les partenaires

SOMMAIRE

Diagnostic, enjeux et stratégie

I- Développer des situations pédagogiques adaptées

Etat des lieux

I-1 Mobiliser les compétences des équipes éducatives

- Conforter et valoriser les fondements scientifiques et techniques de l'agronomie et l'écologie
- Valoriser les approches systémiques
- Favoriser la posture d'accompagnateur chez les enseignants et formateurs
- Former les équipes pédagogiques

II-2 Favoriser le travail en équipe et en réseau

- Favoriser le travail en équipe au sein de l'établissement
- Développer le travail en réseau inter-établissements
- Mutualiser et valoriser l'existant

II-3 Valoriser les exploitations agricoles et ateliers-supports

- Valoriser les supports pédagogiques offerts par les exploitations et ateliers

II-4 Favoriser les contacts et l'insertion professionnelle

- Accompagner les jeunes de la sortie de formation jusqu'au parcours d'installation
- Favoriser les animations extra-scolaires

II- Identifier, co-construire et valoriser des situations professionnelles représentatives

II-1 Identifier et valoriser les exploitations agricoles innovantes supports potentiels de situations pédagogiques

- Identifier et valoriser les exploitations agricoles supports de la région Auvergne
- Conventionner avec des exploitations agricoles et ateliers supports pour la pédagogie
- Identifier et valoriser l'existant

II-2 Mobiliser les exploitations agricoles et ateliers technologiques des EPLEFPA d'Auvergne

Etat des lieux

II-2-1- Piloter son exploitation agricole ou son atelier

- Rechercher la performance globale
- Viser l'exemplarité réglementaire
- Piloter la performance agro-environnementale
- Maitriser la performance économique

II-2-2- Concilier agronomie et environnement

- Piloter la performance agro-environnementale
- Rechercher l'autonomie en élevage
- Rechercher l'autonomie et la réduction des intrants en grandes cultures
- Renforcer et valoriser les synergies naturelles et la biodiversité
- Economiser les ressources naturelles et l'énergie
- Développer l'agriculture biologique

II-2-3 S'ancrer dans le territoire

- Développer l'insertion des exploitations-supports dans des projets de territoire

II-2-4 Mettre le travail au service de l'Homme

- Piloter l'efficacité du travail et la sécurité

II-2-5 Ouvrir l'exploitation et l'atelier aux équipes pédagogiques et aux apprenants

- Favoriser la co-construction des situations pédagogiques en lien avec des situations professionnelles significatives

III- Accompagner et former les équipes éducatives

Contexte

III-1 Accompagner et former les enseignants et formateurs

- Revisiter les bases fondamentales
- Former au pilotage stratégique d'exploitation ou atelier
- Favoriser les échanges de pratiques pédagogiques

III-2 Faciliter l'apprentissage des innovations techniques chez les directeurs et salariés d'exploitation et d'atelier

- partager les expériences de techniques agro-écologiques
- Former les salariés

III-3 Conforter la formation des directeurs d'exploitation et d'atelier au management d'entreprise, et à la valorisation pédagogique

- Former au management d'entreprise
- Partager les pratiques d'utilisation pédagogique

III-4 Gouvernance

- Echanger les pratiques de gouvernance

IV- Mettre en oeuvre une gouvernance adaptée

IV-1 Organiser des gouvernances d'établissement

IV-2 Animer la mise en réseau des établissements

IV-3 Mettre en oeuvre une gouvernance régionale

Liste des SIGLES utilisés

AT : atelier technologique

CPRDFP : contrat de plan régional de développement des formations professionnelles

DEA : directeur (rice) d'exploitation agricole

DAT : directeur (rice) d'atelier technologique

EA : exploitation agricole

EPLEFPA : établissement local d'enseignement et de formation professionnelle agricole

PREA : projet régional de l'enseignement agricole d'Auvergne

PREA-TA : projet régional de l'enseignement agricole pour la transition agro-écologique

Diagnostic, enjeux et stratégie

La transition agro-écologique : un état d'esprit, des pratiques...

Face à certaines impasses économiques, environnementales ou sociales du modèle agricole présent, les pouvoirs publics assignent à l'agriculture, depuis quelques années, une mission de double performance (économique et environnementale), voire de triple performance (en ajoutant le pilier social). Cela s'est traduit par différents concepts : agriculture durable, agriculture écologiquement intensive... et différents labels normatifs (agriculture raisonnée, agriculture à haute valeur environnementale...).

Aujourd'hui l'Etat français invite l'agriculture sur la voie d'une transition agro-écologique. Si cette voie s'inscrit bien dans la lignée des formes d'agriculture durable précédentes, elle en diffère sous deux aspects :

- Il s'agit plus de repenser le système entier de production pour tirer partie de nouvelles synergies naturelles, que de modifier des pratiques agricoles pour satisfaire à des normes agro-environnementales sectorielles.
- Il s'agit moins de faire des compromis (voire des sacrifices économiques) pour obtenir un meilleur optimum entre les 3 piliers du développement durable, que de rechercher des synergies positives entre les 3 piliers en s'appuyant davantage sur les dynamiques naturelles du milieu et des hommes qui le travaillent.

Développement durable = compromis entre les 3 piliers du développement durable ;
Approche souvent normative : objectifs normés à atteindre, sous contrainte réglementaire ou incitations financières.

Agro-écologie = recherche de synergies positives entre la terre et le travail de l'Homme, en valorisant les processus naturels ;
Approche partant de la valorisation des innovations concrètes du terrain ;
A terme : levée d'une impasse et espérance d'un gain, mais au départ : prise de risque calculé et coût lié à la transition à assumer.

Une transition à décliner par territoire ...

L'Auvergne agricole se compose :

- d'un grand territoire d'élevage lait et/ou viande de moyenne montagne, qui connaît les difficultés économiques et sociales de l'élevage de montagne, difficultés modulées selon la présence ou non d'organisations de filières AOP,
- de la plaine fertile de Limagne, support de grandes cultures et de cultures spécialisées, siège de filières organisées dynamiques, mais qui se trouvent face à des défis environnementaux importants,
- des collines du Bourbonnais de polyculture-élevage, qui se trouvent dans une situation intermédiaire.

Les agriculteurs se retrouvent, avec leurs partenaires, face aux mêmes obligations que celles des régions voisines :

- remettre en question des modèles s'ils ne permettent pas d'assurer un revenu suffisant et de respecter les règles de bonne conduite à long terme,
- faire évoluer les systèmes de production en les adaptant à chaque environnement naturel, économique, territorial, et humain.

Développer des situations pédagogiques adaptées, en relation avec des situations professionnelles représentatives

La façon de vivre son métier et de piloter son exploitation doit donc évoluer de la reproduction de modèles performants établis vers la conception de systèmes valorisant mieux la diversité des environnements naturels et sociaux.

Le présent document donne les grandes lignes d'une adaptation de l'appareil de formation, pensées pour favoriser cette transition.

Le programme régional auvergnat de l'enseignement agricole pour la transition agro-écologique se veut à la fois en continuité et en cohérence avec les documents d'orientation régionale agricole en cours, et à la fois en rupture par l'importance donnée à l'approche globale "système" et à l'innovation pédagogique introduite en conséquence.

Il se veut aussi en continuité avec le programme régional de l'enseignement agricole d'Auvergne (PREA) qui avait anticipé en lançant la création des pôles de transfert de compétences, partenariats construits autour des exploitations et ateliers-supports des établissements d'enseignement, pour l'innovation et la construction de références. Il est aussi en rupture en insistant fortement sur la recherche de nouvelles situations pédagogiques en lien avec des situations professionnelles significatives.

Les priorités stratégiques du PREA-TA :

Ce document, qui donne un cadre d'actions pour 5 ans, est le fruit du travail des équipes éducatives et de direction des établissements d'enseignement, avec la collaboration nourrie des professionnels, institutionnels, chercheurs, enseignants et formateurs.

Les priorités stratégiques qui sont ressorties des travaux sont les suivantes :

1. Piloter la pédagogie des établissements pour la transition agro-écologique et renforcer la place de l'enseignant et du formateur.

Il s'agit ici d'innover en mettant en place des situations pédagogiques adaptées, en relation avec des situations professionnelles significatives des principales difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs dans une perspective agro-écologique. L'objectif est d'apprendre aux apprenants à réfléchir sur des controverses dans une situation particulière, et à construire des réponses adaptées en comparant les visions auvergnates en terme d'avantages-inconvénients.

2. Mutualiser les expériences techniques ou pédagogiques existantes et les valoriser.

Il s'agit de revenir davantage aux savoirs fondamentaux de l'agronomie et de l'écologie et de diffuser les savoir-faire techniques et pédagogiques existants.

3. Orienter et mobiliser les exploitations-supports de situations pédagogiques adaptées.

Il s'agit là d'identifier tous les types d'exploitations-supports, professionnelles ou institutionnelles, et de les valoriser en réseau, pour apporter des situations professionnelles variées, représentatives des différents contextes territoriaux, environnementaux et personnels.

Documents de référence

PRAD

Le plan régional pour une agriculture durable en Auvergne (PRAD) a pointé le défi de l'élevage lait / viande, qui fait face à des difficultés certaines, économiques et sociales. Le PRAD fait une priorité de la mise en synergie de cet élevage avec l'environnement, les territoires, et les signes de qualité là où ils existent. Il a inscrit dès 2012 l'agriculture auvergnate sur la voie d'une transition agro-écologique adaptée au contexte.

Les 3 axes du PRAD sont les suivants :

1. Axe 1 : valoriser le positionnement de l'agriculture dans la société. En cherchant à diffuser des pratiques s'inscrivant sur les 3 piliers de la durabilité, le PRDAR s'inscrit pleinement dans cette priorité.
2. Axe 2 : renforcer le secteur agricole et agro-alimentaire comme porteur d'emploi et créateur de richesse. Les actions du PRDAR contribueront notamment au développement d'outils de pilotage stratégique, au renforcement de l'agriculture biologique et à la diversification de l'activité agricole.
3. Enfin, le 3^{ème}axe porte plus spécifiquement sur la valorisation des produits tant en terme d'image que de qualité ou d'environnement, notamment du fait de l'image très positive portée par les montagnes d'Auvergne. La promotion de l'image qualitative de la région à travers le développement de ses produits et services issus de l'agriculture sera poursuivie et approfondie. Un accent particulier sera mis sur l'innovation produit et l'accompagnement des démarches en circuits courts.

PAC et loi d'Avenir

La dernière réforme de la PAC s'accompagne en France d'un rééquilibrage des aides entre élevage et productions végétales, et entre petites et grandes structures, dispositif favorable à l'élevage de montagne. Pour contribuer à transformer durablement cet "essai", l'Etat a doté la France, à travers la loi d'Avenir, d'outils visant à accompagner les acteurs, sur les nouvelles compétences appelées par l'évolution des métiers liés directement ou indirectement à l'agriculture.

Conseil Régional et PDRR

Au cours de l'année 2013, le Conseil Régional a procédé à un diagnostic régional en vue de définir les priorités de mise en œuvre du FEADER dont il est autorité de gestion. Les 3 priorités identifiées à l'issue d'un processus de concertation ayant mobilisé l'ensemble des acteurs du développement agricole et rural sont :

- Accentuer la différenciation qualitative des produits et des services en vue d'une meilleure valorisation économique, créatrice de valeur ajoutée et d'emploi ;
- Accompagner les changements de pratiques par l'innovation et la mobilisation des connaissances et des acquis de la recherche ;
- Réduire les différentiels de compétitivité entre la plaine et les zones défavorisées.

En 2013 le Conseil Régional a fait réaliser un audit des exploitations agricoles et ateliers technologiques des EPLEFPA.

La volonté du Conseil régional est que le PDRR vienne en appui à la mise en conformité et l'adaptation des exploitations agricoles et ateliers technologiques, sur les bases tracées par le PREA-TA.

PRDAR

I- Accompagner l'évolution des pratiques agricoles en vue de la double performance des systèmes

AE 1 Améliorer l'autonomie alimentaire et énergétique des exploitations

AE 2 Améliorer les pratiques en production végétale

AE 3 Développer l'agriculture biologique

II- Renforcer le pilotage stratégique des exploitations agricoles pour le plus de durabilité :

AE 4 Raisonner les stratégies d'équipement

AE 5 Accompagner la diversification et la promotion des produits et services agricoles

AE 6 Accompagner les services de remplacement

III- Favoriser le partage d'enjeux de connaissance et d'innovation au service de la durabilité de l'agriculture auvergnate :

AE 7 Favoriser l'émergence de projets de territoire

AE 8 Capitaliser les pratiques innovantes, les diffuser et suivre la performance des systèmes

IV- Conforter le développement et la diffusion de systèmes de productions performantes à la fois du point de vue économique, environnemental et sanitaire :

AE 9 Gouvernance

I- Développer des situations pédagogiques adaptées

Etat des lieux

Les établissements sont déjà engagés sur l'agriculture durable et l'éducation au développement durable. Les référentiels et les modules propres aux établissements intègrent le développement durable pour le professionnel, et l'éducation au développement durable pour le citoyen.

Le PREA-TA donne une nouvelle inflexion à partir de l'analyse des compétences nouvelles que requiert la transition agro-écologique

Qu'est-ce que ça change pour l'apprenant futur ou actuel professionnel ? et pour l'enseignant ?

Pour l'apprenant :

apprendre à construire un mode de production adapté à chaque contexte, valorisant les dynamiques naturelles

Connaître +
les processus biologiques des écosystèmes

Élargir +
sa vision systémique de l'exploitation

S'ouvrir +
sur le champ des possibles, avec d'autres

Apprendre +
à réfléchir en fonction du contexte (sens critique)

Pour l'enseignant et le formateur :

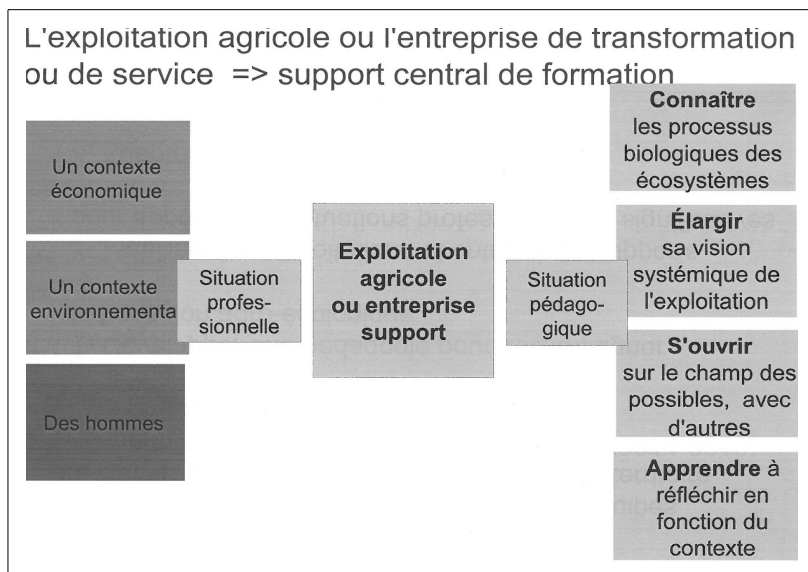
=> Changer de vision (+ globale), de posture (+ en questionnement), de pratique (+ participative), de relation (+ accompagnatrice),

=> **Construire de nouvelles situations pédagogiques adaptées à des situations professionnelles significatives de questions controversées**

Il est nécessaire que les apprenants s'engagent sur une meilleure connaissance des processus écologiques, élargissent davantage leur vision systémique de l'exploitation et du territoire, s'ouvrent plus sur l'extérieur et le champ des possibles, et développent un sens critique leur permettant de réfléchir en fonction d'un contexte particulier.

Ceci implique que les équipes éducatives s'investissent dans deux directions :

1. Evoluer vers une posture plus globale et accompagnatrice.
2. Construire des situations pédagogiques adaptées, reliées à des situations professionnelles de terrain.



La rénovation des référentiels de diplômes relève du niveau national de l'Etat. Cependant, les établissements ont liberté de construire des modules de formation pour 10 à 15 % des horaires dans chaque diplôme.

Actuellement, plusieurs modules existent qui vont dans le sens de la transition agro-écologique. On peut citer des innovations particulières telle que, en BTS ACSE, le module de formation au diagnostic stratégique construit par l'EPLEFPA de Marmilhat et l'école VetAgro Sup, à partir de la méthode *perfEA*.

I-1- Mobiliser les compétences des équipes éducatives

1- Conforter et valoriser les fondements scientifiques et techniques de l'agronomie et de l'écologie

- Identifier les réseaux de connaissance et les faire connaître
- Valoriser les bases scientifiques et techniques de l'agronomie et de l'écologie

2- Valoriser les approches systémiques

- Valoriser les outils de diagnostic stratégique et de pilotage de l'entreprise et du territoire, dans les cours, TD, stages, modules... (perfEA, IDEA...)

3- Favoriser la posture "d'accompagnateur" chez les enseignants et formateurs

- Enseigner à "apprendre à penser par soi-même"
- Développer le travail en équipe pour une valorisation transversale des référentiels, dans le sens de la transition agro-écologique (vision globale)
- Favoriser les pédagogies inductives et collectives, accompagnant les apprenants à contextualiser et problématiser à plusieurs à partir d'une situation professionnelle controversée.

4- Former les équipes pédagogiques

- voir chapitre III

- **Indicateurs de suivi** : existence d'innovations pédagogiques inductives favorisant les approches systémiques

I-2 Favoriser le travail en équipe et en réseau

1- Favoriser le travail en équipe au sein de l'établissement

- Valoriser les référentiels transversalement, en équipe
- Animer et construire des projets collectifs
- Valoriser les synergies entre formations initiale, par apprentissage et continue

2- Développer le travail en réseau inter-établissements

- Mutualiser les initiatives des établissements

3- Mutualiser et valoriser l'existant

- Mutualiser et valoriser les situations pédagogiques innovantes, en lien avec des situations professionnelles significatives
- Faire connaître ce qui existe, créer une base de données collective d'échanges de pratiques
- Coordonner la formation des équipes autour de formations courtes et concrètes sur le mode de partage d'expériences.

- **Indicateurs de suivi** : existence de chantier de travail transversal d'un référentiel sous l'angle agro-écologique; participation à un chantier inter-EPL de conception de module; participation à un chantier de mutualisation d'expériences pédagogiques

I-3- Valoriser les exploitations agricoles et ateliers-supports

1- Valoriser les supports pédagogiques offerts par les exploitations et ateliers

- Faire travailler les apprenants sur des études de cas en pluridisciplinarité.
- Enrichir les cours avec des exemples de situations professionnelles représentatives de la transition agro-écologique.
- Valoriser les modules propres aux établissements, partager des expériences ou constructions inter-EPL de modules à vocation de transition agro-écologique.
- Recourir à des journées banalisées pluri-disciplinaires;
- Utiliser davantage les exploitations et ateliers-supports pour illustrer les cours, construire des travaux pratiques (TP) ou dirigés (TD) et modules.
- Valoriser les stages et séquences sur les exploitations agricoles et ateliers

2- Favoriser les échanges inter-EPL

- Favoriser les échanges pour que les apprenants bénéficient de la diversité des situations et des approches des exploitations et ateliers.
- **Indicateurs de suivi** : situations pédagogiques innovantes valorisant une ou plusieurs exploitations ou ateliers.

I-4 favoriser les contacts et l'insertion professionnels

1- Accompagner les jeunes de la sortie de formation à l'installation

- Préparer les jeunes en formation, futurs agriculteurs, aux dispositifs d'installation (PPP...)
- Faciliter la transition entre la sortie d'école et le parcours d'installation
- Accompagner les apprenants sur les autres métiers (salarial, conseil, commerce...)

2- Favoriser les animations extra-scolaires

- Favoriser les événements sur l'établissement associant professionnels et apprenants
 - Organiser des animations extra-scolaires avec les professionnels, autour de pratiques innovantes, notamment en vue de l'installation et de l'accompagnement à l'installation.
- **Indicateurs de suivi** : événements de rencontre entre apprenants et professionnels sur la transition agro-écologiques

II- Identifier, co-construire et valoriser des situations professionnelles représentatives

La mobilisation d'exploitations agricoles sera recherchée pour servir de supports à des situations pédagogiques appropriées, de façon à faire réfléchir les apprenants sur des actions et des problématiques concrètes.

II-1 Identifier et valoriser les exploitations agricoles innovantes supports potentiels de situations pédagogiques

Deux actions seront mises en oeuvre :

1- Identifier et valoriser les exploitations agricoles supports de la région Auvergne

Les partenaires régionaux ont convenu de faciliter l'accès aux différents réseaux de référence ou de démonstration d'exploitations agricoles et ateliers de transformation. Il s'agit des réseaux suivants :

- réseaux professionnels : chambres, instituts techniques, GRAB ...
- réseau des EPLEFPA d'Auvergne

S'ajoutent à ces réseaux des exploitations professionnelles individuelles dont l'innovation peut servir de support à des situations pédagogiques.

Les différents réseaux potentiels supports et les exploitations professionnelles particulières remarquables seront identifiés par la DRAAF en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture. Leur valorisation par les établissements d'enseignement sera ensuite favorisée et coordonnée.

2- Conventionner avec des exploitations agricoles et ateliers supports pour la pédagogie

Les établissements n'ayant pas d'exploitation support conventionneront avec des exploitations professionnelles qui évoluent autant que possible sur une transition agro-écologique. Il en va de même pour les conventions de stage pour les apprentis et les adultes.

3- Identifier et valoriser l'existant

- Identifier une liste des exploitations-supports dans et hors établissements d'enseignement et de formation
- identifier les pratiques innovantes et les faire connaître : base de données, événements...
- Organiser une "route des exploitations-supports"
- Coordonner la formation des équipes autour de formations courtes et concrètes sur le mode de partage d'expériences.

➤ **Indicateurs de suivi** : accès aux réseaux de fermes de références ou de démonstration

II-2 Mobiliser les exploitations agricoles et ateliers pédagogiques des EPLEFPA d'Auvergne

Etat des lieux

Préambule

Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des EPLEFPA sont des ateliers pédagogiques qui fonctionnent comme des entreprises économiques à vocation pédagogique. Ils sont à la fois des outils de production, de formation, et le lieu d'expérimentation et de démonstration de la conduite du changement, "avec" et "pour" les acteurs du territoire, et les apprenants, jeunes ou adultes, et leurs équipes pédagogiques.

Diagnostic

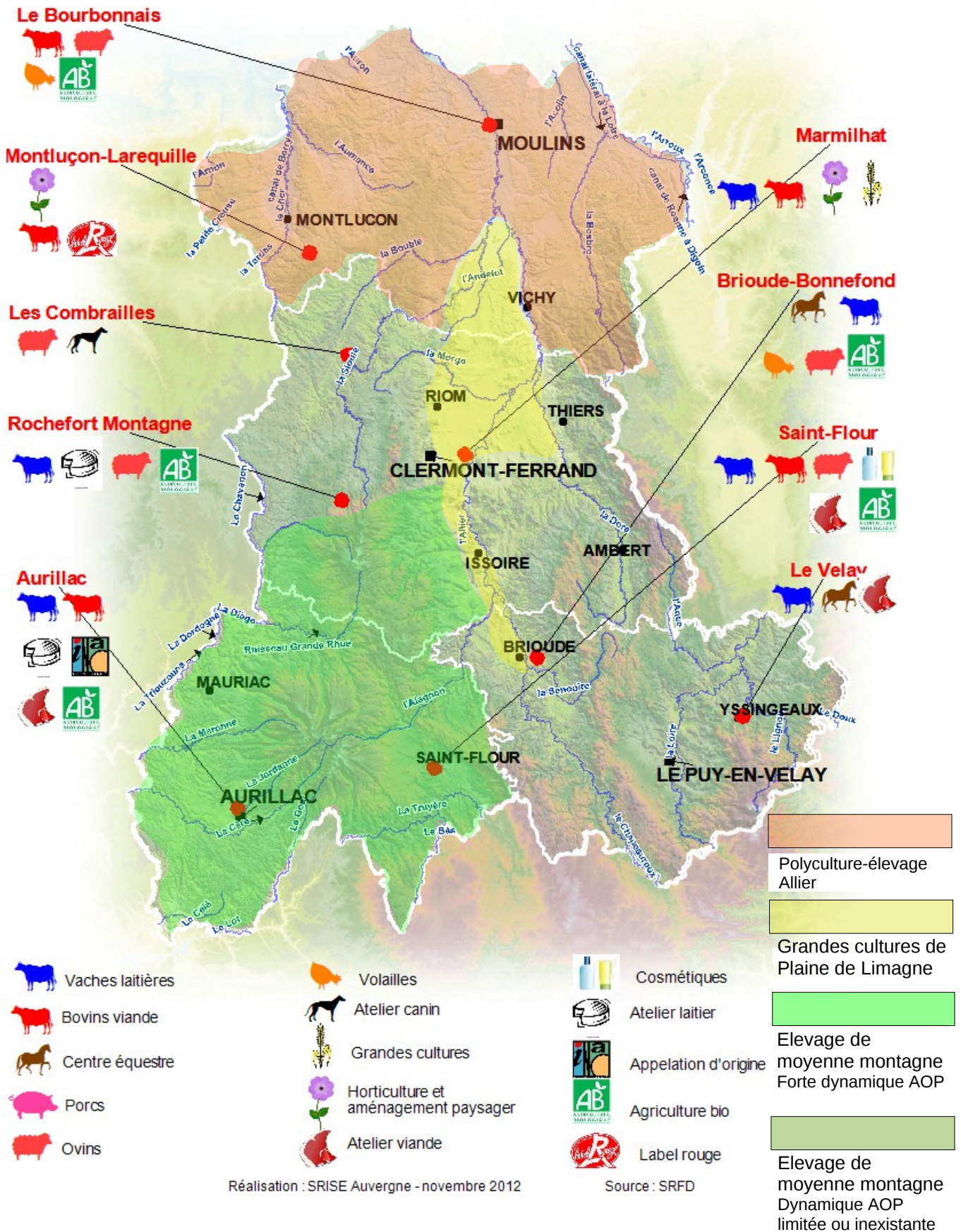
Orientations technico-économiques

Les exploitations agricoles des EPLEFPA représentent bien la diversité des systèmes de la région Auvergne, comme le montre la classification INOSYS (construite par l'INRA et l'APCA et le ministère de l'agriculture en fonction de l'orientation de production et l'organisation du travail).

TERRITOIRES	SYSTEMES INOSYS	ETABLISSEMENTS
<i>Moyenne montagne en dynamique AOP</i>	Elevage mixte lait-viande	Aurillac et St Flour (avec atelier de transformation)
<i>Moyenne montagne sans dynamique AOP</i>	Elevage mixte lait-viande	Brioude (écologiquement intensif sur le lait, AB sur la viande et volaille), Rochefort Montagne (orientation AB)
	Elevage laitier spécialisé	Velay (en synergie avec centre équestre)
	Polyculteurs viande	Combrailles
<i>Nord-Auvergne</i>	Polyculteurs viande	Montluçon-Larequille, Bourbonnais,
	Horticulture/ pépinières	Montluçon-Larequille EH
<i>Plaine de Limagne</i>	Grandes cultures	Marmilhat EA (avec addition d'ateliers lait et viande)
	Horticulture/ pépinières	Marmilhat EH

Les orientations et productions des établissements sont présentées sur la carte régionale suivante.

Orientation des exploitations et ateliers des EPL en Auvergne



Pilotage

Les exploitations et ateliers doivent disposer d'un projet d'exploitation en cohérence avec le projet d'établissement, pour concourir aux missions suivantes : formation, démonstration/ expérimentation/ innovation, et animation/ développement du territoire.

Trois exploitations ont suivi récemment une démarche de diagnostic stratégique "perfEA" (Aurillac, Marmilhat et Velay), une quatrième est en cours (Brioude) avec l'accompagnement de deux formateurs de CFPPA (Velay et Marmilhat). Le bilan de la démarche est positif par ses aspects collectifs, participatifs et opérationnels.

Quatre exploitations ont été auditées en interne, par un formateur de CFPPA, sur le niveau 3 de la certification haute valeur environnementale (HVE) : Marmilhat, Velay, St Flour et Montluçon. Les quatre exploitations satisfont au niveau 3. L'audit réalisé peut être repris annuellement, pouvant servir d'outil de pilotage environnemental et de formation.

Innovation et transfert de compétences

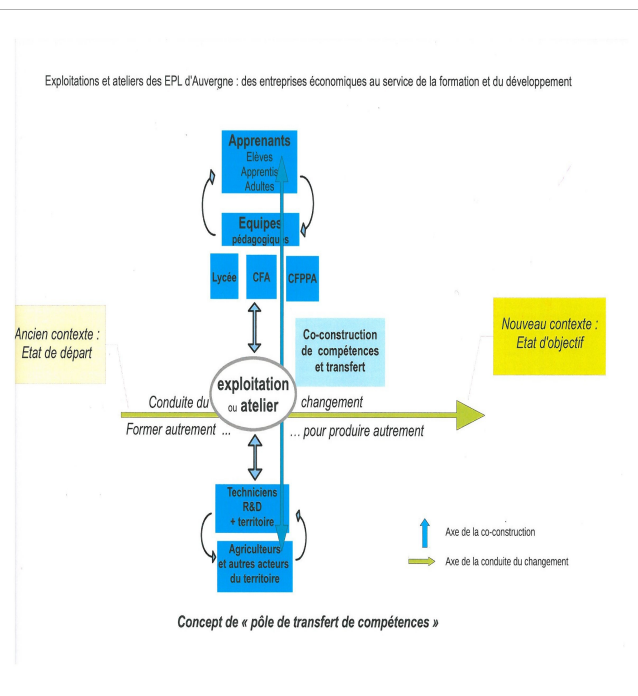
Les établissements sont tous engagés dans des démarches d'innovation et de transfert de compétences. Le PREA, en cohérence avec le CPRDFP, a retenu le principe de mise en réseau de ces actions sous forme de pôles de transfert de compétences.

Sur une problématique donnée (exemple : agriculture biologique), la démarche consiste à regrouper, d'une part des compétences de recherche et de développement, et d'autre part des équipes pédagogiques d'EPLEFPA, autour d'une ou plusieurs plates-formes technologiques (exploitation agricole d'établissement, ou atelier de transformation).

Ces pôles de transfert de compétences constituent un appui, à la fois pour la pédagogie de formation et pour le développement du territoire.

Au stade actuel, huit pôles de transfert de compétences ont été identifiés, reposant sur les treize plates-formes des neuf EPLEFPA. Ces pôles sont les suivants :

1. Diagnostic et pilotage global de l'exploitation,
2. Environnement, énergies et ressources renouvelables,
3. Agriculture biologique,
4. Transformation et valorisation des produits de terroir,
5. Cultures et environnement,
6. Maraîchage biologique, horticulture et aménagement paysager,
7. Autonomie des élevages ruminants,
8. Divers en réflexion : médiation animale au service de l'humain, innovation en agro-équipement...



Ces pôles sont animés par les établissements, avec l'appui de la DRAAF, dans le cadre d'actions s'insérant dans des réseaux locaux, régionaux ou nationaux, voire européens.

Le tableau suivant fait état de quelques exemples d'actions récentes ou en cours qui concourent à ces pôles de transfert de compétences.

ETABLISSEMENTS	THEMATIQUES D'INNOVATION	PARTENAIRES PROFESSIONNELS ET R&D	RESEAUX
Bourbonnais 03	Autonomie en élevage, valorisation de la haie bocagère	Institut de l'Elevage, CA 03, CG 03, Pays de Montluçon, FDCUMA...	Réseaux nationaux élevage...
Montluçon-Larequille 03	Valorisation des ressources naturelles (haie bocagère)	Mission régionale Haie, FDCUMA, SCIC BEB, Pays de Montluçon et de la vallée du Cher	Réseau régional Haie...
Combrailles 63	Apiculture, biodiversité	CNRS, CRPF, ONCFS, FDC...	Réseaux régionaux
Rochefort-Montagne 63	Agriculture biologique (élevage 100% herbe), biodiversité, transformation des produits et territoire	ITAB, INRA, Coopérative d'affinage...	Réseaux régionaux
Marmilhat 63	Autonomie en grandes cultures, réduction d'intrants (GIS agriculture et environnement, Ecophyto...)	VetAgro Sup, AGREOL, CRAA, CA 63, Limagrain, ARVALIS...	Réseaux Ecophyto
Brioude 43	Agriculture biologique, Autonomie en cultures	Bio 43, Pôle Auvergne bio, Pôle bio Massif central, CPIE, INRA...	Réseaux régionaux
Velay 43	Autonomie en élevage laitier	CA 43, CER 43...	Réseaux régionaux
St Flour 15	transformation des produits et territoire	ITAB, ADIV, IFIP, ADRIANOR, associations, agriculteurs...	RMT transformation bio
Aurillac 15	transformation des produits et territoire	INRA, ADIV, associations, agriculteurs...	RMT fromages fermiers...

Valorisation pédagogique

La valorisation pédagogique se fait à travers les manières suivantes :

	TYPES DE VALORISATION PEDAGOGIQUE	VOLUMES D'UTILISATION
Formation initiale scolaire	Stages et mini-stages individuels ou par deux	> 40.000 heures-stagiaires
	Travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) en groupes	> 12.000 heures-groupes
Apprentissage	Travaux en groupes	> 2.500 heures-groupes
Formation professionnelle continue	Stages individuels	> 300 heures-stagiaires
	Travaux en groupes	> 1.500 heures-groupes
Tous apprenants	Association des groupes aux événements et temps de démonstration liés aux projets d'innovation	non chiffré
	Visites de groupes encadrés par leur enseignant ou formateur, sans encadrement par l'exploitation ou atelier	non chiffré
	Visites individuelles libres sans encadrement	non chiffré
	Illustration de cours par les enseignants et formateurs	non chiffré

source base de données ALEXIA/DGER - ministère de l'agriculture

Enjeux

Les principaux enjeux apparus en réunions de travail en relation avec la transition agro-écologique sont les suivants :

1- l'exemplarité ; celle-ci peut revêtir trois formes :

- la représentativité des situations territoriales de la région Auvergne,
- l'exemplarité réglementaire, notamment en matière de sécurité et d'environnement (l'audit du Conseil Régional donne l'état zéro et l'état d'objectif à atteindre dans le temps),
- l'exemplarité en terme d'évolution (trajectoire agro-écologique)

2- la performance, avec deux aspects :

- la double, voire triple performance (mesurée avec des outils généralement normatifs : IDEA, HVE...)
- la performance globale (construite avec des outils dynamiques non normatifs du type *perfEA*)

3- la valorisation pédagogique, autour des deux volets suivants :

- l'apprentissage individuel des gestes et pratiques : stages, mini-stages...
- l'apprentissage collectif de l'innovation agro-écologique, autour de situations concrètes : TP, TD...

II-2-1 Piloter son exploitation agricole ou son atelier

Etat des lieux

Les exploitations et ateliers ont un projet de centre, en cours d'utilisation ou en cours d'élaboration.

Toutes les exploitations ont été l'objet, en 2013, d'un audit financé par le Conseil Régional, portant sur :

- le profil agricole
- le profil environnemental (méthode Vetagro Sup "biodiversité", méthode IDEA sur le profil agro-environnemental)
- la situation financière (sur bases réseaux de références CER)
- le réglementaire
- le bâtiminaire

Les exploitations et ateliers disposent d'un état zéro sur ces aspects, et d'un tableau de bord pour le réglementaire.

Certaines exploitations ont recours ou eu recours à des outils de pilotage spécifiques :

- PerfEA : Aurillac, Marmilhat et Yssingeaux, Brioude. Cette méthode, si elle est exigeante, est féconde à la fois pour le pilotage de l'exploitation et la gouvernance de l'établissement.
- IDEA : Rochefort Montagne,
- réseaux de références CER

Pour la période 2014-2018, le PREA-TA met l'accent sur les 4 actions suivantes

1- Rechercher la performance globale

Chaque exploitation ou atelier se dotera au cours de la durée du programme, si elle ou il ne l'est pas, d'un projet d'exploitation ou d'atelier. Pour cela les établissements s'engagent :

- soit à revisiter leur projet dans le sens de la transition agro-écologique (Adaptation TAE),
- soit d'en construire un de tout pièce, dans le délai de deux ans.

Outils :

Les établissements auront recours à des outils adaptés à leur contexte, tels que :

1. Outils de diagnostic et pilotage global : perfEA (à conseiller en lien avec la réalisation du projet d'établissement),
2. Approches globales appuyées sur des diagnostics agro-écologiques : DGER, ACTA...

➤ **Indicateurs de suivi** : projet d'exploitation ou d'atelier, utilisation d'un outil de pilotage

2- Viser l'exemplarité réglementaire

Outils :

- Tableau Excel issu de l'audit du Conseil Régional : chaque établissement se dotera en 2015 d'un tableau de bord de pilotage, décrivant l'état zéro et l'état d'objectif avec des échéances à apprécier par types de mise aux normes :

- court terme (travaux légers faisables avec les moyens du bord, ou travaux plus lourds non reportables pour raison de sécurité ou de réglementation environnementale),
- moyen terme (travaux nécessitant un plan d'investissement et d'amortissement),
- long terme (travaux nécessitant des financements extérieurs et des arbitrages dans le système de production)

- DUER : Concernant la sécurité, chaque établissement se dotera en outre d'un document unique (DU) et d'un plan d'actions de type "5M".

➤ **Indicateurs de suivi** : tableau de bord, DUER

3- Piloter la performance agro-environnementale et sociale

- diagnostics agro-écologiques : DGER, ACTA...
 - HVE niveau 3
- **Indicateurs de suivi** : utilisation d'un outil de suivi et de pilotage

4- Maîtriser la performance économique

C'est un des trois piliers de la triple performance, et constitue le noeud de la pérennité de l'entreprise, et de la crédibilité des supports pédagogiques.

Outils :

- L'outil réseaux de références des CER sera privilégié;
- autres réseaux de références à valoriser : INOSYS (Chambres ou IE)

Il conviendra de rechercher des outils-passerelles entre la comptabilité publique et les comptabilités utilisées par les professionnels, pour établir des comparaisons possibles avec des réseaux professionnels de références.

Une expertise particulière sera menée sur l'organisation et l'efficacité du travail, sachant que les exploitations d'EPL sont des exploitations à fort salariat.

Pilote : St Flour / Montluçon?

Indicateurs

Nombre de comptabilités d'exploitation ou d'atelier interfacés avec une comptabilité professionnelle.

- **Indicateurs de suivi** : appartenance à un réseau de suivi

II-2-2 Concilier agronomie et environnement

Les actions seront menées en réseau de pôles de transfert de compétences autour des axes principaux ci-dessous. Dans chaque pôle les EPLEFPA participants désigneront un binôme pilote et des personnes référentes chargée d'assurer la coordination interne et les relations externes.

1- Piloter la performance agro-environnementale

Cf 2.2.1; Toutes les exploitations sont concernées

2- Rechercher l'autonomie en élevage

Territoires : tous, principalement Allier et moyenne montagne.

EPLFPA : Tous, principalement Bourbonnais, Montluçon, Rochefort Montagne, St Flour, Velay, Aurillac

Pilote : Bourbonnais/St Flour?

Thématiques :

- Sursemis, prairies temporaires multi-espèces, cultures fourragères (luzerne, mélanges luzerne/graminées, méteils...),
- Séchage en grange,
- Fabrication d'aliments à la ferme,

- Valorisation des espaces dits improductifs : haie, zones humides, pelouses sèches,
- Réduction des antibiotiques par l'hygiène et les produits naturels
- Litière-plaquette bois en complément de la litière-paille

3- Rechercher l'autonomie et la réduction des intrants en grandes cultures

Territoires : tous, principalement plaine de Limagne.

EPLEFPA : tous, principalement Marmilhat, Brioude

Pilote : Marmilhat/Brioude?

Thématiques :

- Allongement des rotations, cultures "zéro phyto" en rotations adaptées (luzerne, maïs, sorgho, chanvre, méteils...),
- Choix de variétés résistantes,
- Réduire l'usage des pesticides, et rechercher des pratiques de substitution naturelles : stimulants foliaires à base d'algue, désherbage mécanique, "zéro phyto" en horticulture, pépinière et aménagement paysager...
- Diminuer le recours aux antibiotiques et rechercher des pratiques de substitution naturelles (méthode OBSALIM...)
- Développer l'apiculture

4- Renforcer et valoriser les synergies naturelles et la biodiversité

Territoires : tous

EPLEFPA : tous, principalement : Rochefort-Montagne, Montluçon, Combrailles

Pilote : Combrailles / Rochefort-Montagne?

Thématiques :

- Contribuer à renforcer la trame verte et bleue dans le paysage : haie, mares, méthodes d'abreuvement préservant les berges, bandes enherbées, plantes bio-indicatrices, agro-foresterie, conservatoires forestiers,
- Engager un développement durable de l'apiculture

5- Economiser les ressources naturelles et l'énergie

Territoires : Tous

EPLEFPA : Marmilhat et Brioude

Pilote : Marmilhat / Brioude?

Thématiques :

- Valoriser les effluents d'élevage par la méthanisation, le compostage...
- Expérimenter des bâtiments à énergie positive
- Economiser l'eau, le gas-oil...

6- Valoriser l'agriculture biologique

Territoires : tous

EPLEFPA : Rochefort-Montagne, Brioude, Combrailles, Marmilhat, Bourbonnais....

Pilote : Rochefort-Montagne/Brioude?

Thématiques :

Conversions bio totale (Combrailles) ou partielle (Aurillac)

Promotion du maraîchage biologique : production de plants de légumes bio, espaces-tests...

Transfert de pratiques AB en agriculture conventionnelle,

Transformation produits carnés et cosmétiques en bio,

Valorisation pédagogique : PIC, modules : MIL, MAP..., outils pédagogiques (e-mallette AB...)

- **Indicateurs de suivi** : notation HVE niveau 3, IDEA, méthode VetAgro Sup sur la biodiversité?...

II-2-3 S'ancrer dans le territoire

Développer l'insertion des exploitations-supports dans des projets de territoire

Territoires : tous

EPLEFPA : tous

Pilote : ST Flour/ Bourbonnais? Montluçon?

Thématiques :

- Adhésion à des organismes professionnels : CUMA, coopératives
- Insertion dans des projets expérimentaux de territoire : autonomie (réduction d'intrants, autonomie alimentaire, médecines alternatives...), valorisation agronomique énergétique et environnementale de la haie, développement de la filière maraîchère bio, développement de la filière chanvre (agriculture et bâtiment), gestion de l'herbe, production et transformation de produits de terroir...
- Participation à des projets culturels de territoire,

- **Indicateurs de suivi** : convention avec un territoire sur un projet de développement

II-2-4 Mettre le travail au service de l'Homme

Piloter l'efficacité du travail et la sécurité

Territoires : tous

EPLEFPA : tous

Pilote : Brioude/Velay

Thématiques :

- Optimisation de l'organisation du travail pour réduire les temps de travail des salariés,

- notamment les heures supplémentaires, diminuer les heures d'astreinte
 - Participation des salariés aux réflexions stratégiques et techniques sur l'exploitation, et aux conseils de centre,
 - Actualisation du DUER
 - Formation continue des salariés : organisation du travail, techniques alternatives, GRH...
- **Indicateurs de suivi** : plannings d'organisation du travail, hebdomadaire, à la semaine, à l'année.

II-2-5 Ouvrir l'exploitation et l'atelier aux équipes pédagogiques et aux apprenants

Favoriser la co-construction de situations pédagogiques adaptées en lien avec des situations professionnelles représentatives

Territoires : tous

EPLEFPA : tous

Pilote : St Flour/Bourbonnais?

Thématiques :

- Accueillir les enseignants et les formateurs : tenue de réunions régulières DEA/DAT avec enseignants/formateurs, de commissions ou groupes thématiques DEA/DAT avec enseignants/formateurs, diffusion de l'information...
 - Valoriser les données de l'exploitation/atelier dans les cours techniques
 - Faire participer les apprenants à des démarches de recherche et d'innovation : réflexion, conception, mise en oeuvre, collecte de données, analyse et montage d'actions de valorisation...
 - Choix concerté de modules et PIC adaptés
 - Mettre en place un outil d'évaluation de l'impact agro-écologique des choix de l'EA/AT
- **Indicateurs de suivi** : conventions avec lycée, CFA, CFPPA...?

III- Former et accompagner les équipes éducatives

III-1 Accompagner et former les enseignants et formateurs

1- Revisiter les bases fondamentales

- agronomie et des processus écologiques, environnement et évolutions climatiques, mondialisation des échanges et PAC, développement des territoires...

2- Former au pilotage stratégique de l'exploitation ou atelier

3- Favoriser les échanges de pratiques pédagogiques

- Connaissance du monde agricole, découverte de l'exploitation ou atelier,
- Pédagogies inductives, participatives, valorisantes, encourageantes, intégrant la progression dans le temps; apprendre à penser par soi-même, à observer, analyser, contextualiser, critiquer sans juger, valoriser l'erreur...
- Utilisations pédagogiques de l'exploitation ou atelier,
- Approches pluri-disciplinaires, travail en équipe pédagogique, lecture transversale d'un ruban pédagogique, animation de groupes d'apprenants,

III-2 Faciliter l'apprentissage des innovations techniques chez les directeurs et salariés d'exploitation et d'atelier

1- Partager les expériences et de techniques innovantes avec le monde professionnel.

- Organiser des journées d'échanges de pratiques
- Négocier avec la profession des échanges de places dans nos formations respectives, pour pouvoir accéder sans frais à certaines formations des chambres, CIVAM et autres associations professionnelles.

2- Faciliter la formation des salariés

III- 3 Conforter la formation des directeurs d'exploitation et d'atelier au management d'entreprise, et à la valorisation pédagogique

1- Former au management d'entreprise

- découverte comparée des outils : perfEA; approches globales...
- management d'entreprise : manager son équipe (organisation du travail, relation au temps, gérer le stress...), créer son projet d'entreprise, gérer les mises en conformité réglementaires, communiquer en interne et en externe, piloter son entreprise, gestion de l'incertitude...

2- Partager les pratiques d'utilisation pédagogique de l'exploitation ou atelier-support.

III-4 Accompagner les équipes de direction

1- Partager les pratiques de gouvernance d'établissement

2- Partager les pratiques de gouvernance régionale

- **Indicateurs de suivi** : nombre de journée-agents en formation ou en échanges de pratiques

IV- Mettre en oeuvre une gouvernance adaptée

IV-1 Organiser des gouvernances d'établissement

Instances de coordination

Afin d'assurer aux apprenants une offre pédagogique riche et cohérente, il est nécessaire que la communication interne et externe de l'établissement fonctionne sur le PREA-TA comme sur les autres projets.

Pour éviter de créer des instances de concertation supplémentaires, l'établissement utilisera les lieux existants de pilotage :

- Comités de direction
- Réunions périodiques lycée et centres
- Conseils : intérieur, de centre, de perfectionnement, d'exploitation, d'atelier technologique
- Conseil d'éducation et de formation (CEF)
- Conseil d'Administration

Référents d'établissement et correspondants de centre

Le directeur de l'établissement désignera deux référents pour l'assister dans la coordination des centres et des équipes et pour les relations avec l'extérieur (DRAAF et Région notamment). Un correspondant est désigné dans chaque centre. Les référents d'établissement veillent à la bonne circulation de l'information entre le personnel d'encadrement, les référents régionaux (voir plus loin) et les centres.

Mise en oeuvre de la gouvernance

Au départ du programme, le directeur d'établissement impulsera l'élaboration ou l'actualisation d'un projet d'établissement intégrant la transition agro-écologique, en cohérence avec le PREA-TA, décliné :

- dans le projet pédagogique de l'établissement,
- dans le projet d'exploitation et/ou atelier,
- dans les projets de centres et lycée

Le directeur d'établissement pilotera ensuite les différentes actions, en concertation avec le niveau régional, dans le cadre des réseaux organisés d'établissement.

IV-2 Animer la mise en réseau des établissements

Pour faciliter la coordination interne et externe des chantiers pédagogiques inter-EPL ou les pôles de transfert de compétences, les directeurs d'EPL désigneront un binôme de deux établissements coordonnateurs, et un binôme de référents.

Les familles du privé désigneront chacune un référent chargé de l'articulation avec l'Autorité académique.

La coordination entre établissements et Autorité académique se gèrera à travers les réunions de chefs d'établissement, et les réunions de chefs de centre.

IV-3 Mettre en oeuvre une gouvernance régionale

Le DRAAF veillera à la bonne coordination interne et externe, assisté du référent "projet agro-écologique", du chef du SRFD et du référent "PREA-TA". Pour cela il utilisera les lieux de coordination existants :

- comités de directions
- réunions de service
- réunions de pôles, associant les agents chargés de la pédagogie, de la FPC et de l'apprentissage, des exploitations agricoles et ateliers technologiques.

L'Autorité académique et la Région Auvergne coordonnent leurs missions respectives au sein d'un comité d'accompagnement, en s'associant une représentation des établissements.

En concertation avec ses principaux partenaires - Région Auvergne, chambre régionale d'agriculture, établissements d'enseignement supérieur et de recherche-, l'Autorité académique impulse, veille à la cohérence des projets et favorise les partenariats nécessaires :

- avec les territoires,
- avec la R&D,
- avec les financeurs,
- avec la formation continue des équipes éducatives

➤ **Indicateurs de suivi** : instances de gouvernances actives